

PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT
REMPLACEMENT DE LA TOITURE AMIANTEE AU FRET EXPRESS

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex – Tél. : 03 89 90 31 11 – Fax : 03 89 90 25 77 – www.euroairport.com

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL): <https://www.marches-securises.fr/>

Type de marché : Travaux

Lieu d'exécution et de livraison : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Description succincte : L'opération consiste au remplacement de la couverture amiantée dans la zone du Fret express ainsi que la vérification du dimensionnement du désenfumage. Les travaux de remplacement de 4 300 m² de couverture amiantée seront réalisés tout en gardant la continuité de l'activité des expressistes.

Information sur les lots : Le marché n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations du marché.

Options : Il pourra être recouru à des marchés négociés sans publicité préalable avec le titulaire pour des prestations similaires ou à des modifications du marché, dans la limite de 50% du montant du marché initial.

Variantes autorisées : Oui

Durée du marché : 5 mois. Démarrage prévisionnel : Mars 2020.

Critères d'attribution: Chaque marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse ; les critères sont énoncés dans le règlement de la consultation (RC).

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement ou de candidat unique. En cas de groupement, la forme souhaitée par l'Aéroport est le groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourrait être contraint d'assurer sa transformation pour se conformer à ce souhait sous peine d'élimination de son offre.

Visite des lieux : Une visite des lieux est organisée le **09/07/2019** et le **10/07/2019** selon modalités figurant dans le RC.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Se référer aux indications figurant dans l'article 4 du RC pour les conditions administratives ainsi que pour les conditions minimales de caractère financier, économique, technique et professionnel à remplir. Ne peuvent accéder à un marché de l'aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues dans la lettre de candidature.

Sélection des candidats : Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés.

Pour être sélectionnés, les candidats devront en outre être titulaire des qualifications QUALIBAT suivantes (ou équivalent) :

- 2412 : Construction et structure métallique (technicité confirmée)
- 1552 : Traitement de l'amiante - 3181 : Couverture en plaques nervurées ou ondulées

Cautionnement et garanties exigés : Il sera appliqué une retenue de garantie de 5% sur les règlements, remplaçable par une garantie à première demande dans les conditions précisées dans le RC.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Procédure : Procédure d'appel d'offres ouvert définie par les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Date limite de réception des offres : 05/09/2019 à 12h00. Les offres et candidatures doivent être transmises selon les modalités figurant dans l'article 5 du RC. Le Dossier de consultation est disponible à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

Langues : Les candidatures et offres peuvent être remises en français ou allemand. Le marché définitif sera toutefois établi en français. Les concurrents peuvent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites principales en langue allemande dans un délai indicatif de 5 jours (seule la version française faisant foi). Les demandes sont à adresser via le profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr/> avant le 19/07/2019.

Délai minimal de validité des offres: 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Modalités d'ouverture des offres : Séance non publique

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Aéroport de Bâle-Mulhouse - Service Génie Civil Ingénierie – M. J. STOLL – Tél : 03 89 90 74 99 - E-mail : jstoll@euroairport.com

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 - Fax: +33 3 88 36 44 66 – Email: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis : 21/06/2019